6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . N° 1.02

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes. . . .	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITE
Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Mardi 7 Juin 1910

UNE MORT MYSTERIEUSE A PONT-A-VENDIN

OPINIONS

Un Système Electoral

Dans un récent article, j'ai rappelé un système électoral qui m'avait frappé par sa clarté et son sens pratique.

J'ai beaucoup réfléchi depuis, et je demande la permission d'y revenir, tant il m'apparaît que ce système répond aux préoccupations de l'heure présente.

Tout d'abord, il est conforme aux intentions gouvernementales, puisqu'il prévoit le scrutin de liste par départements ; il prévoit aussi la péréquation dans les circonscriptions et la représentation proportionnelle.

Il a également le mérite de débarrasser la représentation proportionnelle de ce qu'elle comporte d'obscur aux yeux des mieux disposés à l'adopter. C'est d'ailleurs ce qui ressort de la plupart des interviews prises aux nouveaux députés qui, tous, manifestent leur désir de collaborer à la réforme électorale, mais font les réserves les plus formelles sur le système belge.

Je voudrais, en deux mots, faire de nouveau un exposé du projet qui a mes préférences et que je soumets aux méditations des nouveaux législateurs.

L'élection aurait lieu au scrutin de liste dans chaque département, et chaque parti en présence formerait une liste composée d'autant de candidats qu'il y aurait de députés à élire à raison de un député par 75.000 habitants, par exemple.

Supposons maintenant qu'il y ait pour la France tout entière 600 députés à élire. On ferait, après le premier tour, qui doit être décisif, le total de tous les suffrages exprimés. Cette opération aurait lieu naturellement au ministère de l'intérieur. En divisant le chiffre des suffrages par le nombre des députés à élire, on obtiendrait ce que nous appellerons le quotient électoral. Si, pour continuer l'exemple, il y a eu 9 millions de voix exprimées et qu'il y ait 600 députés, ce quotient électoral serait, par conséquent, de 15.000. C'est ce quotient qui serait alors appliqué dans chaque département pour l'obtention des résultats.

Si nous choisissons un département quelconque auquel, par le chiffre de sa population, devraient être attribués sept députés, nous allons prendre des chiffres imaginaires pour bien faire saisir le système.

Supposons qu'il y ait eu dans ce département quatre listes en présence : l'une, la liste radicale, qui a obtenu 48.000 suffrages ; la seconde, la liste socialiste, qui a obtenu 34.000 voix ; la troisième, la liste progressiste, 27.000 voix ; la quatrième, la liste réactionnaire, qui a obtenu 14.000 voix.

Etant donné que le quotient électoral déterminé plus haut est fixé à 15.000 voix, l'opération qui reste à accomplir est extrêmement simple : autant de fois ce quotient sera contenu dans chacune des listes en présence, autant de députés se trouveront élus.

Dès lors, la liste radicale ayant 48.000 voix, aura droit à trois députés ; la liste socialiste à deux députés ; la liste progressiste à un député ; la liste réactionnaire, n'ayant pas atteint 15.000 voix, n'aura pas de député.

Mais on s'aperçoit tout de suite que ce système, s'il s'arrêtait là, serait injuste, puisqu'il laisserait en dehors de toute représentation des voix inutilisées sur les listes radicale, socialiste, progressiste, et les voix de la liste réactionnaire. Voilà donc de quelle façon il faudrait compléter la réforme :

En même temps que les partis en présence présenteraient dans chaque département des listes de candidats, ces mêmes partis formeraient pour l'ensemble de la France des listes dites « nationales », où ils inscriraient les noms des personnalités les plus notoires, celles dont ils tiendraient avant tout à assurer l'élection, et alors, à la suite de l'opération indiquée plus haut, il y en aurait une seconde qui se trouverait effectuée simultanément : toutes les voix inemployées viendraient automatiquement se grouper sur chacune des listes nationales en présence.

Pour reprendre l'exemple choisi plus haut, nous avons vu que la liste radicale ayant obtenu 48.000 voix et le quotient électoral étant de 15.000, il n'y a que trois députés radicaux élus. C'est donc 3.000 voix qui se trouvent inemployées sur la liste radicale. De même la liste socialiste ayant 34.000 voix et n'ayant eu besoin que de 30.000 voix pour avoir deux députés, il lui reste 4.000 voix de surplus. De même encore, la liste progressiste ayant eu 27.000 voix et n'ayant qu'un député, il lui reste 12.000 voix inemployées. Enfin, la liste réactionnaire ayant obtenu 14.000 voix seulement et n'ayant pas atteint le quotient électoral, ces 14.000 voix demeurent sans représentation.

C'est pour remédier à cet état de choses que, d'après le système proposé, toutes ces voix inemployées viendraient se grouper respectivement sur chacune des listes *nationales* en présence.

La liste nationale radicale bénéficierait de 3.000 voix.

La liste nationale socialiste bénéficierait de 4.000 voix.

La liste nationale progressiste bénéficierait de 12.000 voix.

La liste nationale réactionnaire bénéficierait de 14.000 voix.

La même opération se produisant dans tous les départements, il se trouverait qu'en définitive les différentes listes nationales pourraient grouper un nombre de voix relativement considérable.

Supposons que la liste radicale ait ainsi groupé 300.000 voix inemployées dans les départements ; que la liste socialiste ait groupé 200.000 voix, que la liste progressiste ait groupé 150.000 voix, que la liste réactionnaire ait groupé 100.000 voix, autant de fois chacune de ces listes contiendra le quotient électoral, soit 15.000 voix, autant de députés se trouveront élus sur chacune de ces listes.

La Chambre se trouverait ainsi constituée dès le premier tour et par les députés élus dans les départements et par les députés élus sur chacune des grandes listes nationales en présence.

Ainsi la représentation proportionnelle se trouverait réalisée dans des conditions de clarté singulière et avec cet avantage qu'un nombre infime de voix serait sans représentation.

Le système comporte d'autres avantages dont je ne puis que parler brièvement, [illegible] le premier, c'est que sur les listes nationales [illegible] les personnalités politiques les plus connues, celles que tous les partis ont intérêt à ne pas voir écartées du Parlement.

Il suffirait que ces personnalités soient dans les vingt ou trente premiers noms inscrits sur les listes nationales pour que leur élection soit assurée. D'ailleurs elles pourraient également figurer sur les listes dans chaque département et, en cas de succès, renoncer au bénéfice de l'élection sur les listes nationales. Ces listes ayant toujours plus de noms qu'elles n'espèrent avoir d'élus, les défaillants se trouveraient remplacés *ipso facto*.

Un autre avantage m'apparaît en second lieu : c'est que, à côté des députés élus par *différents départements*, il se trouverait à la Chambre 150 ou 200 députés qui ne seraient, eux, les représentants d'aucune région déterminée, qui, par conséquent, n'auraient en vue que l'intérêt général du pays et seraient les arbitres désignés entre les représentants des différentes régions qui sont fatalement entraînés à se faire de préférence les défenseurs des intérêts [illegible].

Il me paraît inutile d'insister davantage sur de tels bienfaits, et je laisse à chacun le soin d'y méditer.

HENRI TUROT,
Conseiller municipal de Paris.

Hier & Aujourd'hui

Une nouvelle gaffe papale

[illegible] en France [illegible] de secouer le joug clérical et de faire entrer l'Espagne dans le grand courant du Progrès qui entraîne toutes les nations modernes. Que le Vatican [illegible] il y a quelques jours, et c'est la rupture de la Nation Catholique avec Rome.

Le pape tenterait le geste décisif que nous attendions ? Nous l'espérons. Mais voici bien une autre affaire, son encyclique sur saint Charles-Borromée, soulève contre la papauté toute l'Allemagne protestante, et l'opinion publique exige que le Gouvernement demande une rétractation et des excuses publiques et n'hésite pas, si Rome s'y refuse, à rompre toutes relations diplomatiques avec le Vatican.

Rappelons brièvement les faits. Pour flétrir les modernistes et, la « Correspondance de Rome » s'en est expliquée, pour flétrir très spécialement les « lemiristes » et les « sillonnistes », le Pape glorifiant Charles-Borromée, se montra d'une violence rare vis-à-vis des apôtres de la Réforme. Il les représente comme « des hommes orgueilleux et » rebelles, ennemis du Christ, qui n'avaient » pour Dieu que leur ventre... flattant les » passions des princes et des peuples les » plus corrompus, relachant encore pour eux » le frein de la licence... »

Charles Borromée combattit énergiquement les réformateurs qui malmenaient fort la papauté. Qu'était ce saint ? Disons de suite qu'au cours d'une épidémie de peste en 1756 il secourut avec dévouement les pestiférés. Cet hommage rendu au philanthrope, constatons que sa carrière ecclésiastique avait été singulièrement heureuse. Il avait eu un avancement rapide. A 22 ans, il était archevêque de Milan et cardinal. Il n'était pas encore ordonné prêtre cependant ; il est vrai qu'il était le neveu du Pape Pie IV, ce qui valait mieux. Après sa mort, son extraordinaire fortune ne l'abandonna pas : 26 ans après avoir rendu le dernier soupir, il était promu Saint, par le pape Paul V, et le voyageur s'arrête toujours à Arone pour admirer sa statue en bronze haute de vingt-deux mètres, hissée sur un piédestal de granit qui n'a pas moins de quinze mètres de hauteur. Charles Borromée était né coiffé.

C'est son éloge funèbre lancé par Pie X à travers la chrétienté qui vient de déterminer dans la protestante Allemagne une explosion d'indignation.

Le Pape reculerait-il ? Voilà que nous lisons une information des officines romaines insinuant que le texte de l'encyclique publiée en Allemagne a été falsifié ! A d'autres... ; des demandes d'interpellation ont été déposées à la Chambre et, la manœuvre apparaît, trop grossière. D'ailleurs, la « Germania » dit sans ambages aux protestants d'en prendre leur parti : le Pape, déclare-t-elle, s'en est tenu à la vérité historique et ne pouvait pas parler autrement qu'il n'a fait.

Le texte de l'interpellation déposée par les conservateurs montre bien à quel degré sont rallumés les antagonismes religieux dans l'Empire : « Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il prendre, soit par l'organe » de sa légation auprès du Vatican, soit par » tout autre moyen, pour répondre **efficacement** aux appréciations injurieuses pour » l'Eglise évangélique que contient l'encyclique papale du 26 mai et qui menacent gravement la paix religieuse ? »

Les libéraux demandent simplement le rappel du ministre de Prusse près du Vatican.

Les débats du Reichstag ne manqueront pas d'intérêt.

G. DESMONS.

CHRONIQUE

LE RHODODENDRON D'ARSÈNE

[illegible]

Au détour d'une allée, un jeune homme est assis en face d'un superbe rhododendron [illegible] en est l'[illegible] propriétaire.

Ce bon jeune homme, c'est Arsène Jobelin, [illegible] en droite ligne de la campagne. Il n'y a que le grand air et les soupes bien trempées pour donner cette apparence réjouie et ce teint luisant.

Un peu gêné dans son habit neuf, Arsène Jobelin [illegible] les Parisiennes qui passent. Il les trouve [illegible] avec leurs robes qui les serrent aux mollets et leurs hauts chapeaux qui semblent leur faire perdre l'équilibre. Mais la pensée d'Arsène ne s'arrête pas en si beau chemin. Il devine que sous ce déguisement se cachent des trésors dont on n'a pas idée en province. Et auprès des formes qu'il imagine, son rhododendron, pourtant des plus rares, lui semble bien pâle et bien vulgaire.

Justement voici que vient vers lui Lucienne de Bondy, souriante, délicieuse et parfumée. Ses bottines [illegible] accrochent tous les rayons de soleil qui semblent heureux de s'y poser, ses petits pieds se meuvent au milieu des fleurs comme s'ils se trouvaient en famille, et chaque fois qu'elle se baisse pour mieux voir une plante, sa poitrine ondule sous la dentelle avec une harmonie qui n'exclut pas la fermeté.

D'un coup d'œil, Lucienne a jugé le jeune homme et son rhododendron.

Ils lui paraissent tous deux de bien peu d'importance.

Par curiosité, toutefois, elle examine la carte qui se trouve piquée sous la fleur et elle lit : « Château d'Abricoville (Oise) ».

Château ! Un château ! C'est un de ces mots magiques qui ont vite éveillé dans la petite cervelle ambitieuse de Lucienne de Bondy [illegible] d'opérations fructueuses.

Car, il faut bien l'avouer, Lucienne de Bondy n'est pas là seulement pour admirer les fleurs. Son goût personnel et surtout les nécessités de la vie lui font rechercher les [illegible], ces bonnes poires que sont les hommes.

[illegible] où flamboie le nom du château d'Abricoville, les beaux yeux de Lucienne se portent sur le rhododendron, puis d'un mouvement tout naturel, sur Arsène Jobelin.

— C'est à vous qu'appartient cette fleur ? demande-t-elle d'un petit ton dégagé.

— C'est à papa, rectifie Arsène Jobelin en baissant les yeux et en devenant écarlate.

Lucienne de Bondy a vite jugé la situation. Et elle lui paraît admirable.

Le jeune homme qu'elle tient déjà sous le charme est un fils à papa. Et quel papa ! le propriétaire du château d'Abricoville (Oise).

Alors, se faisant aimable, elle s'approche d'Arsène Jobelin, l'enveloppe de son sourire et de son parfum et lui dit :

— Il est bien joli votre rhododendron. C'est une espèce très rare et très curieuse.

Et elle ajoute sur un ton presque amical : Vous aimez beaucoup les fleurs ?

Arsène Jobelin ne répond pas de suite.

Il ne s'attendait pas à pareille aventure.

Est-ce qu'il pouvait se douter qu'une Parisienne, une vraie, élégante et parfumée, lui parlerait si doucement, si gentiment ?

Et puis, il est à l'âge où l'amour rend timide. Et il sourit un peu niaisement.

Pour l'encourager, Lucienne lui demande, encore plus aimable :

— Quelles sont les fleurs que vous préférez ?

Comme il arrive souvent, l'excès de timidité aboutit aux pires audaces et Arsène Jobelin, cette fois regardant celle qui l'interroge et qu'il dévore des yeux, ose répondre :

— Les fleurs que je préfère, ce sont les femmes !

— Chéri ! Va !

En une seconde le dialogue a pris une de ces tournures intimes qui supprime radicalement les distances, les préjugés, et même les convenances.

Aussi Arsène Jobelin trouve-t-il on ne peut *plus naturel que sa nouvelle amie lui demande* où il compte dîner le soir.

— Mais je retourne chez nous.

— On ne va pas se quitter ainsi, déclare avec une hardiesse charmante Lucienne de Bondy. Si l'on dînait ensemble ?

— C'est que, balbutie Arsène Jobelin, en cherchant ses mots, je ne croyais pas rester à Paris et je n'aurai pas assez d'argent. Si j'avais su, j'aurais télégraphié à papa de m'en envoyer.

Il est si drôle en donnant cette excuse, il a surtout si bien l'air du gros fils de famille qui n'en est pas à sa première carotte, que Lucienne de Bondy ne peut s'empêcher de rire. Elle pense au papa, là-bas, qui évidemment se laisserait « taper » dans son château d'Abricoville.

Ah ! elle est bien tombée sur la poire rêvée, sur une de ces poires qu'on s'en voudrait toute l'existence de n'avoir pas cueillie.

Et, posant sa petite main sur le bras d'Arsène Jobelin qui se met à trembler d'émotion, Lucienne de Bondy lui dit de sa voix la plus engageante :

— On dînera à la maison. Je vous emmène.

— Et mon rhododendron ? objecte Arsène ne voulant pas accepter une aussi troublante invitation sans un semblant de résistance.

— Le cocher va le prendre. Il fleurira la table ce soir.

Cette solution triomphe de l'avant-dernier *scrupule d'Arsène Jobelin.*

Son dernier scrupule devait s'envoler dans la voiture qui l'emmenait aux côtés de la plus délicieuse des femmes vers le pays du Rêve, de la Folie et de l'Amour.

Lucienne de Bondy habite un joli petit appartement rue Fortuny.

Pendant qu'Arsène Jobelin encore tout ému de l'aventure admire les bibelots qui ornent le salon, Lucienne a vite arrêté son plan de conquête.

A la femme de chambre accorte et délurée, elle donne les instructions suivantes :

— Commande un bon dîner, et fais porter ce billet à Alcide.

Sur le billet sont ces simples mots : « Viens ce soir, il y a un pigeon ».

Alcide fut présenté à Arsène Jobelin comme un voisin de beaucoup d'esprit et de haute noblesse : le vicomte d'As.

Et le dîner fut vraiment charmant.

Le vicomte racontait des anecdotes et Lucienne de Bondy avait un peignoir qui la déshabillait à son avantage.

Au milieu de la table, trônait le rhododendron portant fièrement au côté son étiquette : « Château d'Abricoville (Oise) ». Et Arsène Jobelin, fêté comme doit l'être le fils d'un châtelain, but beaucoup, eut bientôt la tête lourde et le pied très léger, au point qu'il l'égara sous la table à la recherche de celui de Lucienne.

La soirée passa très vite. Comme par hasard l'on joua aux cartes et Arsène Jobelin perdit sur parole la somme rondelette de cinq mille francs.

Pour le consoler, Lucienne de Bondy, une fois seule avec lui, s'écrie en minaudant :

— Malheureux au jeu, heureux en amour.

Puis elle ajoute avec un grand sens pratique :

— Il faut tout de suite envoyer une dépêche au château d'Abricoville pour demander de l'argent. Les dettes de jeu, c'est sacré.

Arsène Jobelin n'eut même pas ce mouvement de recul qu'on éprouve au moment de prendre une grande décision. Les liqueurs et l'amour l'avaient annihilé.

Il écrivit froidement la dépêche que Lucienne eut soin de faire porter à un bureau de nuit.

Le lendemain la dépêche resta sans réponse.

Enveloppé dans une superbe robe de chambre, Arsène Jobelin ne paraissait pas autrement inquiet.

Après tout, il était bien traité. Il avait bon souper, bon gîte, sans parler du reste.

Avec un sens non moins pratique que la veille, Lucienne de Bondy fit remarquer :

— Evidemment, une dépêche, c'était un peu court pour une pareille somme ; il vaudrait mieux la demander par lettre.

Et Arsène à qui la joie de vivre communiquait une souveraine bonté, écrivit aussitôt une longue lettre au château d'Abricoville.

Comme la dépêche, la lettre resta sans réponse.

Alors Lucienne de Bondy, fatiguée d'héberger un fils de famille dont le père semble si indifférent, commence à faire entendre des paroles amères.

A ces reproches, Arsène Jobelin répond avec beaucoup de raison :

— Mais ce n'est pas moi qui me suis invité ici. Et je ne demande qu'à partir.

— C'est bien le moins qu'on paye ses dettes quand on a un père châtelain.

— Mais mon père n'est pas châtelain, se décide à avouer Arsène avec un doux sourire : il est jardinier à Argenteuil.

— Et le château d'Abricoville, dans l'Oise ?

— Ça, c'est un truc, répond Arsène en souriant finement. Tous les ans à l'exposition d'horticulture, on invente des noms de château. Ça fait valoir la marchandise.

Alors Lucienne, de s'écrier avec un geste désespéré :

— Et moi qui croyais que ces châteaux-là, *il n'y en avait qu'en Espagne !*

HENRI PELLIER.

ECHOS

LA MALADIE DU SOMMEIL

Dans un rapport officiel, un missionnaire congolais, le P. Gambier, fait une description de l'épouvantable maladie du sommeil.

Voici un résumé de son travail :

Les plus robustes, dit-il, ont gagné le tronc d'un arbre, s'y sont assis et s'endorment aussitôt. Perdant l'équilibre, les uns tombent à la renverse, les autres s'effondrent, face première, sur le sol... Certains, adossés contre un mur, les genoux à demi pliés, les bras ballants, les yeux ouverts, dorment debout, jusqu'à ce que la fatigue les fasse s'écrouler...

Il arrive que ces malheureux poussent sans le savoir, une jambe, un bras, un pied dans le feu qui brûle au milieu de leur case et ne parviennent pas à le retirer. Les parties atteintes ne présentent bientôt plus que des chairs noircies, boursouflées, cuites jusqu'aux os. Leur agonie est très longue. *Dans le grand nombre*, le râle persiste cinq ou six jours... Souvent des caravanes de fourmis s'acharnent sur ces cadavres vivants et de leurs mandibules, creusent de larges sillons dans le ventre, tandis que des rats attaquent les membres inférieurs. Cependant, la victime impuissante, ne bouge pas. Sa faiblesse la prive de toute défense.

Et, torture effroyable, le cerveau reste cependant lucide.

M. André de Lorde, en son *Théâtre d'épouvante*, n'a rien inventé de mieux.

LE RENFLOUEMENT DU "PLUVIOSE"

Le chaland coulé a été emporté par la mer

Le mauvais temps paralyse les efforts des sauveteurs et on ne peut prévoir encore quand le sous-marin rentrera au port. - Les préparatifs des funérailles. - Notre visite à l'atelier de M. Recq ; les 27 cercueils des victimes du « Pluviôse. » - Une série de notes officielles.

(De notre envoyé spécial)

Calais, 6 juin. — La mer offre aujourd'hui un curieux spectacle pour les « terriens » peu accoutumés à ses tourmentes.

Point de vagues ou presque mais une agitation *perpétuelle et énorme des flots*. C'est la « houle » qui est plus dangereuse pour la navigation que les vagues les mieux déchaînées.

Il se creuse dans l'eau des vallées énormes où descendent les navires pour se trouver bientôt portés au sommet d'une *montagne* liquide qui s'écroule bientôt, à peine édifiée.

C'est au milieu de ce désordre aquatique que se trouvent engagées les deux épaves : celle du « Pluviose » et celle du chaland 42 qui coula hier. C'est dans cette houle aussi que se débat le ponton « Girafe » dont les *mâtures* se penchent violemment tantôt à tribord, tantôt à babord.

Les marins qu'on rencontre sur le port disent : « Bah ! la mer est belle ! »

Le torpilleur de la presse qui est sorti ce

LES CHALANDS VONT QUITTER LE PORT DE CALAIS POUR ALLER REJOINDRE L'EPAVE

matin a donné une impression assez désagréable à ceux qui avaient eu la curiosité d'aller à bord...

Mouillés, dépouillés de leurs chapeaux par le vent, secoués par tout le corps, quelques journalistes sont rentrés de ce voyage, court cependant, au travers les lames, avec l'âme plus déprimée encore que l'estomac.

Simple conséquence du physique sur le moral.

Mais on peut augurer de cette équipée fâcheuse, que les hôtes de ce bord épancheront leur mélancolie stomachique dans leurs comptes-rendus, en notes pessimistes.

Et cela n'aura d'autre consciencieuse valeur que celle d'une contribution à l'histoire du journalisme sous ce titre : « De l'influence du mal de mer et des pieds mouillés sur les reportages ».

OPTIMISME

En réalité le vent qui soufflait de Nord-Est dans la nuit est passé à l'Est vers midi. Cette modification dans le régime du vent en 24 heures, montre combien on doit peu s'en rapporter à une stabilité quelconque dans les brises.

« Il se peut qu'en une heure de temps le vent passe à l'Ouest et que si la marée est favorable on ramène au moment où on s'y attendra le moins le « Pluviôse » dans le port ».

Voilà ce que me disait ce matin un ingénieur des ponts et chaussées qui connaît bien la côte.

Il m'en disait tous les caprices atmosphériques, toutes les aventures imprévues de la Mer et du Vent, et en dépit de la brise qui secouait les mâtures et troublait les flots, il me disait son optimisme et la possibilité d'une variation dans le temps au moment où l'on croirait tout perdu.

Le « 42 » disparait
« Tant mieux » dit la note officielle

Les travaux avaient été suspendus la nuit. Ils consistaient : 1. à enlever le chaland 42 qui reposait, « empalé », sur le sous-marin ; 2. à ressaisir les bouées tenant les extrémités des chaînes pour les réamarrer sur le nouveau chaland et l'autre.

Pour le premier point la mer a fait la besogne.

Par la houle la voie d'eau du « 42 » **s'est** élargie et le chaland a pu se dégager du submersible. Il a glissé de la coque sur laquelle il était posé et il a coulé.

Si bien que ce matin quand on a voulu se rendre compte de l'état du chaland on a dû faire une série de sondages pour le retrouver...

Le submersible est donc libre de tout embarras.

Il n'y a qu'à ressaisir les chaînes et à remailler l'une d'elles à une boucle du « Pluviôse ».

Les chalands sont en état de prendre la mer.

Cet après-midi ils sont dans le fond du chenal où on met la dernière main au serrage des écrous des anneaux qui tiendront les chaînes.

Si cette nuit le vent vient seulement au Nord-Ouest, on pourra faire reprendre la mer aux chalands, armer les chaînes à marée basse et à la mer haute rentrer le « Pluviôse » dans le chenal.

Somme toute on n'attend que le beau temps ou plutôt le bon vent. Il soufflait samedi. Ne reviendra-t-il pas cette nuit ?

Bien fort qui prophétiserait justement en cette matière.

C'est cette opinion que j'ai pu recueillir de divers côtés que reflétait la note officielle donnée par l'amiral à 8 heures et demie du matin.

« *Loin de s'améliorer*, **le temps est devenu moins favorable.**

Le vent de nord-est parait vouloir fraîchir.

Cette nuit, le chaland 42, coulé, a été déplacé par la mer. Il a disparu.

Le sous-marin parait donc dégagé de cette épave. CETTE SOLUTION, SUR LAQUELLE ON N'OSAIT PAS COMPTER, facilitera les opérations de relevage, qui pourront se poursuivre normalement quand l'état de la mer le permettra. »

CE QUE DIT
M. le commandant Simonet

M. le commandant Simonet qui dirige les opérations de relevage a bien voulu nous communiquer ses impressions :

« L'accident du 42 est arrivé parce que la marée troublée par la houle n'a pas atteint la hauteur que l'on pensait.

Il y a eu entre le submersible et le « 42 » trop peu de distance laissée par l'eau et forcément les mouvements imprimés au chaland par la houle l'ont contraint à heurter la coque du submersible.

Cela prouve combien la houle est défavorable à notre travail. Aussi nous avons sérieusement pensé à ramener le « Pluviôse » dans le chenal par les moyens les plus rapides.

Là nous serions à l'abri de la houle, du moins ne l'aurions-nous pas aussi forte qu'en mer.

Nous pourrons procéder là à un arrimage plus sérieux et aussi au pompage de l'eau du submersible, en aveuglant la voie d'eau